

DOSSIER DE PRESSE

**Signature de la convention de partenariat
pour la mise en œuvre d'actions de prévention au bénéfice des
assurés de la Carsat Sud-Est**

**Lundi 18 mai 2015
de 10h à 10h30
à la Carsat Sud-Est
Immeuble Verdun, Salle Callelongue
35 rue George 13005 Marseille**

Contacts presse :

Service communication Mutualité Française Paca :
Hélène Asensi, communication@pacamutualite.fr / 06 23 88 05 90

Service communication Carsat Sud-Est :
Magali Scheuch, magali.scheuch@carsat-sudest.fr / 04 91 85 75 84
Natacha Davin, natacha.davin@carsat-sudest.fr / 04 91 85 85 48

Marseille, le 05 mai 2015

Invitation presse

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Sud-Est (Carsat Sud-Est) et la Mutualité Française Paca vous invitent à la signature de leur convention de partenariat pour la mise en œuvre d'un programme de prévention au bénéfice des seniors :

**Lundi 18 mai 2015, de 10 h 00 à 10 h 30,
Carsat Sud-Est,
Immeuble Verdun, Salle Callelongue
35, rue George à Marseille (5ième)**

Cette convention régionale de partenariat a pour objectif d'impulser des actions coordonnées de prévention et de promotion de la santé afin de réduire les risques liés au vieillissement de la population et de favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées à leur domicile, le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions qui soient.

Concrètement il s'agit de promouvoir, développer et coordonner des actions collectives de prévention et des ateliers portant sur des thématiques liées au bien vieillir : mémoire, nutrition, prévention des chutes, sécurité routière, bon usage du médicament, sommeil ...

Afin d'illustrer votre article, nous vous invitons à un atelier de prévention des chutes chez les personnes âgées mis en place par la Mutualité Française Paca. Il s'agit d'un atelier « Equilibre ». Fabrice Bouzon, responsable de l'activité prévention santé de la Mutualité Française Paca, délégation des Bouches-du-Rhône ainsi que l'animatrice Magali Romagnan de l'association « A corps et sens » (Fédération Sport pour tous) auront le plaisir de vous accueillir pour vous présenter de manière plus concrète cette action de prévention.

Atelier « Equilibre » lundi 18 mai de 15 h 30 à 16 h 30 au Centre Municipal d'Animation Tempo Rouet – 7, rue de Bénédicti 13008 Marseille.

Le vieillissement de la population : une préoccupation régionale

Au 1^{er} janvier 2014, 66 millions de personnes vivent en France, dont 63,9 en métropole. A la même date, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) estime la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur¹ (Paca) à 4 964 859 habitants et à 323 092 en Corse; soit respectivement 7,5 % et 0,5 % de la population française.

Le vieillissement de la population se poursuit en Paca et en Corse tout comme au niveau national. L'allongement de la durée de vie ainsi que l'avancée en âge des générations importantes du baby boom expliquent en partie ce phénomène.

En 2013, en région Paca, les plus de 60 ans représentent 27,1% de la population augmentant ainsi leur nombre de 21 % en 10 ans. Parmi eux, les plus de 80 ans sont toujours plus nombreux (+39 % en 10 ans) et représentent désormais 6,6 % de la population régionale, part légèrement supérieure au niveau national (5,7 %).

L'Insee rappelle qu'en 2010, un Corse sur trois a plus de 55 ans soit plus de 33 % des habitants. Le poids de cette population est très important dans le milieu rural car les plus de 55 ans représentent plus de la moitié de la population des communes rurales de Corse.

Tous ces chiffres sont confirmés par l'Insee via l'estimation de la population au 1^{er} janvier 2014 qui indique les éléments suivants :

- 35,07 % des habitants ont plus de 55 ans en Paca et 34,43 % en Corse (contre 30,56 % en France)
- 6,89 % des habitants ont plus de 80 ans en Paca et 6,41 % en Corse (contre 5,71% en France)

Si les tendances démographiques se maintiennent, la France métropolitaine comptera 73,6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2060 dont 23,6 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus, soit une hausse de 80% en 53 ans. L'augmentation est la plus forte pour les plus âgés : le nombre de personnes de 75 ans ou plus passerait de 5,2 millions en 2007 à 11,9 millions en 2060 ; celui des 85 ans ou plus de 1,3 à 5,4 millions.

La pyramide des âges de la France métropolitaine de 2060 extraite de l'étude de l'Insee renvoie l'image d'une répartition de la population par âge très équilibrée.

Le maintien de l'autonomie constitue un véritable enjeu de santé publique pour notre région

La convention de partenariat pour le « bien vieillir »

Dans ce contexte, la Carsat Sud- Est et la Mutualité Française Paca entendent unir leurs efforts et mobiliser les moyens pour mettre en place des actions de prévention et promotion de la santé favorisant le maintien à domicile et le bien vieillir des retraités.

Cette démarche coordonnée vise à apporter :

- une amplification de l'offre de prévention santé sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- une mise en œuvre concertée des actions de prévention ;
- une lisibilité et une visibilité des actions pour la population ;
- une territorialisation des actions prenant notamment en compte les critères de fragilité issus de l'observatoire des situations de fragilité.

La convention de partenariat entre la Carsat Sud-Est et la Mutualité définit comme domaines de coopération : le repérage des populations les plus fragiles des régions Paca et Corse, et la prévention des effets du vieillissement en développant et coordonnant des actions communes.

¹ D. Artaud, D. Laffond, « Bilan démographique. La croissance démographique portée par les naissances », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°12, février 2015

L'action de la Carsat Sud-Est en faveur du « bien vieillir »

La Carsat Sud-Est s'inscrit depuis plusieurs années dans une logique partenariale dans le domaine du "bien vieillir".

En 2013, elle a rejoint l'**Association de santé, d'éducation et de prévention sur le territoire Paca (Asept)** créée en juin 2012 par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes Vaucluse, Provence Azur et l'Association régionale des organismes de MSA de la région Paca (AROMSA PACA) et dont le Régime Social des Indépendants (RSI) Provence Alpes et Côte d'Azur sont également membres adhérents. L'objectif est de mutualiser les compétences et les moyens afin de déployer une offre cohérente d'actions de prévention.

La Carsat Sud-Est a mis en place l'**Observatoire des situations de fragilité**, en partenariat avec les Carsat Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Cet outil de diagnostic des territoires est basé sur :

- des données de cadrage générales (nombre de retraités du régime général, âge du départ en retraite...),
- des indicateurs de fragilité économique et sociale, issus des bases de données de l'Assurance retraite et de l'Assurance maladie,
- la localisation des actions de prévention menées par les Carsat.

Par ailleurs, dans ce contexte de vieillissement croissant de la population, la volonté des organismes de retraite s'inscrit dans la logique du projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement. A ce titre, **la Cnav, a signé en novembre 2014, une convention nationale avec la Cnam-TS, pour la mise en œuvre du « Plan Proximité Autonomie Avancée en âge »**. Celui-ci vise à repérer les personnes âgées en risque de fragilité et à leur offrir des parcours attentionnés pour l'accès aux droits, aux soins, à l'action sociale et à la prévention. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Carsat Sud-Est s'inscrit dans cette démarche.

Au niveau national, l'Assurance retraite, ainsi que les autres régimes de retraite (la MSA, le RSI, la CNRACL, l'Agirc et Arrco, l'Ircantec) et l'Inpes, se sont unis pour partager **une approche globale et positive du vieillissement**. Ils ont mis en place un programme d'information avec un site internet dédié, une « web série » et des brochures. L'objectif est d'encourager les seniors à devenir acteur de leur vieillissement en modifiant les comportements individuels au quotidien (l'alimentation, l'activité physique, les rythmes de vie) pour une meilleure santé...

L'action de la Mutualité Française Paca : « Bien vieillir dans ma ville »

Depuis près de 15 ans, la Mutualité Française Paca met en œuvre un programme de prévention et de promotion de la santé au bénéfice des seniors et au plus près des priorités de santé régionales.

Ce programme d'actions pour le maintien de l'autonomie des personnes vieillissantes est composé d'un théâtre Forum sur le « bon usage des médicaments », intitulé « Médicament Souvenir », d'ateliers de prévention des chutes avec les « Ateliers Equilibre », d'ateliers de prévention de la dénutrition chez les seniors, d'exercices pour entretenir la mémoire et d'actions de sécurité routière.

1 - Accompagner les aidants naturels des patients Alzheimer

Les ateliers fil Mauve sont composés de quatre rendez-vous de deux heures en petits groupes et deux séances individuelles proposés par des professionnels de l'accompagnement, les équipes de la Mutualité ou un psychologue de l'Hôpital en fonction du lieu d'intervention. Les animateurs identifient avec chaque participant les possibilités d'améliorer l'organisation et le bien-être dans la vie de tous les

jours des aidants et des personnes atteintes d'Alzheimer. Les ateliers utilisent des méthodes d'animation interactives et analysent des cas pratiques issus du quotidien.

2 - Préserver la qualité de vie et le maintien de l'autonomie des séniors

La Mutualité Française Paca travaille depuis de nombreuses années en concertation avec les municipalités pour mettre en place, auprès des personnes âgées, des actions de prévention des risques liés au vieillissement. Il est défini avec chacune des municipalités, les actions qu'elles proposeront à leurs résidents en fonction de leurs problématiques locales.

- **Conférence Dialogue Santé** à destination des seniors sur le bien vieillir : organisée, selon la taille de la municipalité à l'échelle de la ville ou d'un quartier, la conférence « dialogue santé » permet de sensibiliser les seniors sur le thème du vieillissement, de la prévention de la dépendance, de proposer aux seniors différentes actions pour le maintien de leur autonomie.
- **Ateliers Mémoire** : il a pour but d'aider les personnes âgées à comprendre le fonctionnement de la mémoire, acquérir des techniques de mémorisation, dédramatiser les oublis qui n'ont aucun caractère pathologique de type maladie d'Alzheimer, retrouver confiance en soi. L'animateur guide pas à pas les différents participants sur le chemin d'un progrès et les aide à retrouver leur confiance en soi. Un atelier représente 9 séances à raison d'une séance par semaine comprenant 12 personnes.
- **Ateliers Equilibre** : il s'adresse aux personnes âgées ayant des troubles de l'équilibre et de la marche. Les séances d'activité physique adaptée permettent le renforcement musculaire des participants pour retrouver, au terme de l'atelier, une activité physique régulière. Un atelier représente 12 séances étalées sur 3 mois comprenant 12 personnes.
- **Ateliers Nutrition** : c'est un atelier d'éducation nutritionnelle destinée à faire évoluer les habitudes alimentaires en corrélation avec les besoins des participants. Ils comprennent 6 séances de 2 heures 30 auprès des personnes âgées volontaires sur les thèmes suivants : les besoins nutritionnels spécifiques des personnes âgées, l'équilibre alimentaire, la dénutrition et les recommandations, l'alimentation en pratique, prévenir l'ostéoporose, l'activité physique. Le groupe est composé de 15 personnes.
- **Théâtre Forum Médicament Souvenir** : il a été créé avec la troupe de théâtre «6T théâtre» Il s'agit d'un outil dynamique qui utilise une méthode ludique et participative. Plusieurs scénettes illustrant des situations vécues et énigmatiques abordent les problèmes d'automédication, de poly consommations, d'observance et permettent de transmettre des messages précis au public.

Le Programme bien vieillir en 2014 :

87 interventions « Bien vieillir dans ma ville »
2 009 bénéficiaires de plus de 55 ans

Présentation de la Carsat Sud-Est

La Carsat Sud-Est est un organisme de droit privé chargé de la gestion d'un service public. Elle intervient dans les régions Paca et Corse. Organisme de Sécurité sociale, la Carsat Sud-Est intervient en matière d'Assurance retraite, de prévention des risques professionnels et d'accompagnement social.

Dans ce dernier domaine, la Carsat Sud-Est accompagne, conseille et aide à trouver une solution adaptée à la situation des assurés dont l'état de santé affecte leur vie quotidienne. Elle met en œuvre une politique de **prévention et d'accompagnement** qui propose des réponses diversifiées aux besoins des retraités en fonction de leur niveau de fragilité :

- des ateliers de prévention sur les thématiques du bien vieillir pour favoriser le maintien de l'autonomie des retraités,
- des aides diversifiées destinées à leur permettre de rester autonomes à domicile (plan d'actions personnalisé, aide au retour à domicile après hospitalisation, conseils et aides pour l'adaptation du logement, aides financières ponctuelles...).

Elle apporte son concours financier, par des prêts et des subventions, à des projets visant à :

- adapter ou diversifier l'offre de services de proximité en faveur des retraités,
- améliorer la vie sociale et le cadre de vie des personnes retraitées autonomes dans les "lieux de vie collectifs".

En savoir plus sur www.carsat-sudest.fr.

Les chiffres-clés de la Carsat Sud-Est (en 2013)

Accompagnement Social

39 230 assurés rencontrés par le Service Social lors d'entretiens individuels
20 161 461 euros d'aides individuelles distribuées pour l'action sanitaire et sociale,
511 923 euros pour les aides collectives
53 381 bénéficiaires d'une intervention du Service Social.

Données Sociales

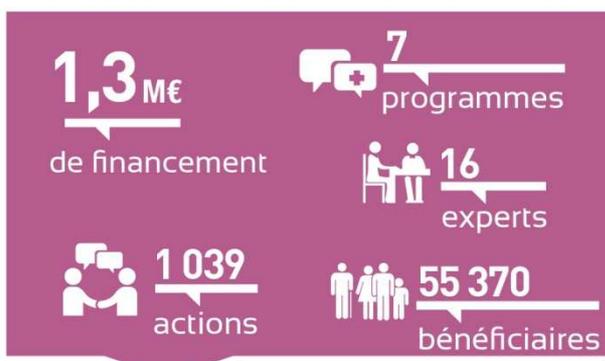
173 474 entreprises transfèrent leurs données sociales à la Carsat Sud-Est, soit 3 013 306 lignes salaires traitées (issues de la DADS)
99,76% des établissements envoient leurs données sociales par internet

Retraite

109 017 assurés ont été reçus en agences retraite
757 072 appels ont été reçus à la plateforme téléphonique retraite
7 093 Entretiens d'Information Retraite Conseil (EIRC) ont été réalisés. Ce sont des rendez-vous "sur mesure" proposé aux assurés de 55 ans et plus.
98 conventions ont été signées entre la Carsat Sud-Est et les entreprises. Le conseil en entreprise s'adresse aux DRH (ou aux chefs d'entreprises).
Près de 8.2 milliards d'euros de pensions ont été versés à plus d'un million de prestataires (dont 8,37 % sont domiciliés à l'étranger).

Risques Professionnels

62 contrats de prévention signés (avenants compris) pour un montant de 1 781 528 euros,
17 dispositifs d'Aides Financières Simplifiées proposées. 3 312 893 euros de distribués,
255 708 notifications de taux AT/MP (annuelles et à la demande)
124 007 déclarations d'accidents de travail ou de trajet et 3 848 déclarations de maladies professionnelles
84 975 775 euros versés au titre de l'Allocation des Travailleurs de l'Amiante (ATA).



7 Programmes de prévention et promotion de la santé

Pour un accompagnement tout au long de la vie

- Pass "Naître et bien grandir"
- Santé des jeunes
- Santé au travail
- Bien vieillir dans ma ville
- Prévenir les cancers
- Sport, santé
- Mangez, bougez, c'est facile !

Mutualité Française PACA

Promotion et Prévention de la Santé

Europarc Sainte Victoire - Bâtiment 5 - 13590 MEYREUIL - Tél. 04 13 10 80 75
preventionsante@pacamutualite.fr



suivez-nous :
www.paca.mutualite.fr
facebook.com/mutualitefrancaisepaca
twitter.com/mutpaca
www.youtube.fr > mutualité française Paca



Mutualité française PACA - Régie par le code de la Mutualité - N° Siren 523 445 690 - Réalisation mescalytequila.com - Mars 2015

A propos de la Mutualité Française PACA

Présidée par Jean-Paul Benoit, la Mutualité Française PACA fédère les 198 mutuelles santé de la Région PACA qui protègent 3 millions de personnes en Région PACA.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé et exerce une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers ses 190 services de soins et d'accompagnement de la Région.

www.paca.mutualite.fr